

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Coupure générale d'électricité

C'EST assez rare pour être souligné. La SEEG reconnaît entièrement la responsabilité de l'avarie qui a plongé, dans la nuit du 24 au 25 octobre, le Grand Libreville dans l'obscurité. Un incident survenu sur un transformateur arrivé en fin de vie et qui, souligne-t-elle, est la conséquence d'un retard dans la maintenance et le renouvellement des ouvrages de production, de transport et de distribution depuis 15 ans.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Les équipements de la SEEG – déjà obsolètes depuis des années – sont-ils définitivement arrivés en fin de vie ?

Après l'avarie du 14 octobre dernier qui a plongé pendant un peu plus d'une heure tout le Grand Libreville dans l'obscurité, un nouvel incident similaire s'est répété dans la nuit du 24 au 25 octobre. Mais cette fois, elle a duré plus de 10 heures et s'est même prolongée dans l'après-midi. L'origine de ces avaries a un dénominateur commun : le poste 90 kV de Kinguéle dans les Monts de Cristal. Selon le service Communication de la SEEG, c'est un transformateur endommagé qui est à l'origine des perturbations sur le Réseau Interconnecté (RIC) de Libreville. Si lors du premier incident, la SEEG a évoqué l'intrusion d'un reptile (un serpent) comme la principale cause de la rupture de la fourniture d'électricité, qu'en est-il réellement de la seconde avarie survenue sur le même poste ?

"Hier soir à 19 h 46, l'explosion d'un transformateur de tension survenue au poste 90 kv de l'usine hydroélectrique de Kinguéle a entraîné l'arrêt de tous les moyens de production du Réseau Interconnecté de Libreville (RIC) et donc le manque d'alimentation en énergie électrique de l'ensemble des clients du Grand Libreville. L'arrêt des moyens de production, en de telles circonstances consiste à sécuriser et protéger tous les équipements. C'est un fonctionnement normal de nos usines. Dès la survenance de l'incident, les équipes techniques ont immédiatement engagé la recherche du défaut, l'identification de tous les équipements avariés et l'analyse des causes", indique la SEEG.

Avant de poursuivre : "Le défaut a été localisé sur les installations hydroélectriques de Kinguéle, qui est situé à 4 heures de route de

Libreville. Les équipes et le matériel de secours ont été acheminés de nuit sur site. Après analyse, décision a été prise de mettre l'usine en arrêt afin de sauvegarder l'intégrité des équipements et d'engager la réparation des avaries en toute sécurité. À la suite de ce type d'incident sur le RIC du Grand Libreville, la réalimentation des clients se fait à partir du redémarrage des usines hydroélectriques qui sont assez robustes pour garantir la stabilité de l'alimentation électrique au moment de connecter les autres moyens de production thermiques. Cependant, plusieurs défauts liés à cet incident sont ensuite apparus sur la chaîne de démarrage, ce qui a rendu difficile la reprise de l'alimentation électrique, à partir de l'usine hydroélectrique de Tchimbélé".

Doute* Malgré les explications hautement techniques de la SEEG, la pilule a du mal à passer chez de nombreux consommateurs. Pour eux, un constat se dégage : "les équipements de la SEEG sont aujourd'hui d'une telle vétusté et fragilité qu'un papillon peut, à lui seul, paralyser le fonctionnement de toute une ville". Car de mémoire de Librevillois, aucun incident majeur n'a déjà entraîné pendant aussi longtemps la suspension conjointe de l'eau et de l'électricité. Pire, elle démontre, pour plusieurs internautes en courroux, que la SEEG ne dispose pas, en réalité, de groupes de relais de secours en cas de situation critique.

Les abondantes communications faites par la SEEG sur ses programmes d'amélioration de la desserte d'eau et d'électricité et chiffrés à plusieurs milliards de francs avec le concours des bailleurs de fonds interpellent aujourd'hui les plus hautes autorités. À quoi servent finalement tous ces financements si la fourniture en eau et en électricité s'avère encore plus médiocre d'année en année ?



Les techniciens de la SEEG ont fort à faire avec la vétusté des installations.

QUELQUES CHIFFRES DE LA SEEG



28,6 millions de m³ : Le volume d'eau vendu par la SEEG au 1er semestre 2021

11,2 milliards de FCFA : Le chiffre d'affaires de la branche eau de la SEEG au 1er semestre 2021.

1 227,5 Gwh : La production totale d'électricité de la SEEG au premier semestre 2021.

86,3 milliards de francs : Le chiffre d'affaires de la branche électricité de la SEEG au 1er semestre 2021.

... : la SEEG fait son mea culpa



Quelles solutions en cas de nouvel incident ?



Photo: DR

MSM
Libreville/Gabon

Faut-il craindre, aujourd'hui, la répétition de ce type d'incident ? Quelles mesures la SEEG prévoit-elle mettre en place afin d'éviter de telles avaries à l'avenir ? L'entreprise reconnaît de facto que le transformateur endommagé à l'origine de la coupure générale d'électricité était en fin de vie. Et qu'elle va donc procéder au renouvellement de ces équipements par des nouvelles commandes. "Il faut dire que cet incident est la conséquence d'un retard dans la maintenance et le renouvellement des ouvrages de production, de transport et de

distribution. Un retard consécutif au manque d'investissement de 15 ans, que le Plan d'urgence en cours s'attelle à atténuer", reconnaît l'entreprise. Avant de conclure. "Le transformateur avarié était identifié comme étant en fin de vie. Vu la probabilité d'une avarie, un équipement de réserve avait été stocké à Libreville. Il a été acheminé à Kingulé et installé en remplacement de l'ouvrage avarié. D'autres nouvelles commandes sont attendues pour mi-2022. Elles prennent plus de temps compte tenu de la crise sanitaire qui ralentit les délais de traitement et de livraison des commandes de ce type d'équipement".

Où en est-on avec le projet de libéralisation du secteur ?

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

Le gouvernement est-il vraiment prêt à retirer le monopole des services de production, de distribution et de commercialisation d'eau et d'électricité à la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) ? En décembre 2020, le ministre d'État en charge de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Alain-Claude Bilie-By-Nze, avait

annoncé que l'État envisage, en effet, une profonde réforme du secteur eau et électricité pour adapter notre pays à l'évolution naturelle du monde. Mais aussi pour tirer toutes les leçons de l'expérience de 20 ans de la concession Véolia. Ce projet de réforme, qui est depuis sur la table du gouvernement, pourrait être une solution efficace pour renforcer les services de distribution d'eau et de l'électricité devenus obsolètes de la SEEG.

Cette réforme prévoit mettre en œuvre deux textes : le Code de l'eau et le Code de l'électricité. Elle devra déboucher sur plusieurs points concourant à l'amélioration de la qualité du service de distribution. Notamment la libéralisation de la production, de la distribution et de la commercialisation de l'eau et de l'électricité ; la segmentation du secteur entre la production, le transport, la distribution et la commercialisation ; une ré-

gulation renforcée, des règles plus strictes sur le choix des équipements, la protection des consommateurs, etc. La population du pays s'étant considérablement accrue, la SEEG a beaucoup de mal aujourd'hui à garantir la fourniture de ses services. L'eau et l'électricité étant des produits de première nécessité, le gouvernement devrait accélérer ce projet de réforme et ouvrir cet important marché.



Photo: DR/L'Union